



## COMMUNIQUE A L'OPINION PUBLIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Suite à l'article diffamatoire qui a visé l'association ABCDS et son président Mr Hicham Baraka, et qui à été publié sur les colonnes du journal arabophone marocain « Assabah », en date du samedi 26 avril 2008 en 9<sup>ème</sup> page, sous le titre « **une campagne enragée visant l'image du Maroc, une association marocaine mène une tournée européenne en faveur des réfugiés et nuit au Maroc** », l'ABCDS, *Association Beni Znassen pour la Culture, le Développement et la Solidarité*, exprime son indignation et proteste contre ces outrages, injures et accusations portés par l'auteur de cet article à son égard et à l'égard de son président.

Cet article est vu comme une manœuvre visant à discréditer l'ABCDS, à salir et à déshonorer ses militants, L'auteur a choisi d'amplifier son article en ajoutant des allégations non fondées et qui lui ont été dictées par des « sources » qui ne sont à aucun moment citées. Alors que le Président de l'ABCDS n'a jamais été contacté par l'auteur de l'article afin d'être entendu. L'ABCDS ne peut interpréter cet article de diffamation que comme un article commandité qui fait partie d'une stratégie visant à faire taire les voix indépendantes, à travers entre autre, la menace et l'intimidation des militants qui agissent pour les droits des migrants et contre les politiques répressives irrespectueuses des droits fondamentaux et cela quelque soit l'espace géographique dans lequel ces stratégies se décident et s'appliquent.

Les conférences à Londres, à Paris comme à Hambourg, organisées dans le cadre de la campagne européenne que l'ABCDS a mené du 31 mars au 21 avril 2008, visaient à rapprocher les acteurs de la société civile européenne de la réalité humanitaire et des violations des droits humains des migrants subsahariens bloqués aux Maroc. Nous avons alors rendu responsable les pays de l'Union européenne et le Maroc de toutes les atteintes importantes aux droits fondamentaux et à l'intégrité physique dont les migrants sont victimes au nom de la protection des frontières de l'Europe.

Cette démarche de dénonciation de l'ABCDS s'inscrit et soutient d'ailleurs la volonté explicité par le Royaume du Maroc de placer la question des droits de l'Homme au centre de ses préoccupations, cet article du journal « Assabah » nuit donc davantage à l'image du Maroc et à celle d'une presse responsable et autonome que la dénonciation d'une réalité connue de tous.

L'ABCDS refuse de masquer les responsabilités sur toutes les conséquences de la fermeture et de la militarisation des frontières sur les droits humains. Le manque de connaissance et de compréhension de l'auteur de l'article de ce contexte n'engage que lui-même et son journal.

L'ABCDS appelle à la mobilisation de toutes les organisations solidaires dans tous les domaines afin de maintenir le cap et impulser une meilleure dynamique pour le respect des droits humains et pour le soutien aux militants contre la criminalisation de la solidarité et tout acharnement répressif contre eux et contre leur liberté d'expression et d'opinion que ce soit au Maroc ou ailleurs.

L'ABCDS et Mr Hicham Baraka portent à la connaissance de l'opinion publique nationale et internationale qu'ils se réservent le droit de recourir à toutes les voies légales, au Maroc comme en Allemagne pour que chacun assume les responsabilités des propos diffamatoires, dont il s'est rendu responsable.

Fait à Oujda, le 28 avril 2008.